



AGREGATION INTERNE DE MATH 2024-2025

1/ Modalités :

- 108 h de formation au total
- Soit 18 jours sur l'année scolaire (le mercredi : matin et après-midi)
- Soit 6 heures par jour (en 2x3h)
- 3 agrégations blanches le samedi matin (8h-14h)

Nous proposons aux stagiaires qui le veulent de venir sur place pour se mettre en condition d'examen => Site à choisir Metz ou Nancy (1 seul choix = même site pour les 3 épreuves)
Le sujet est aussi envoyé par mail (généralement le samedi à 8h)

ATTENTION => Correction des copies (épreuves blanches)

*Pour les stagiaires qui se déplacent sur Site et laissent leurs copies dans la salle
=> l'IREM se charge de transmettre au formateur pour correction.*

Pour les autres (qui composent à domicile ou emportent, leurs copies)

=> Vous devrez transmettre vos copies pour correction au formateur par vos propres moyens et le plus rapidement possible (sous 3 jours maximum), de préférence par mail au format PDF.

2/ Déroulement formation :

- Début de la formation : **Mercredi 11 septembre 2024 (METZ)**
- 16 jours de septembre à janvier consacrés à la préparation à l'écrit. (ou 15j)
- 2 jours de février à mars consacrés à la préparation à l'oral. (ou 3 j)
- La formation se déroule en alternance entre les sites de Nancy et Metz,
« **Tout le groupe est convoqué à chaque journée** »
(Le groupe se déplace « une » fois à Nancy puis « une » fois à Metz)

3/ Intervenants (formateurs) :

- Nancy => Jean-Sébastien GIET et Julien MAUBON (analyse et proba)
- Metz => Violetta PETKOVA, Chakib BENNIS et Jean-Pierre CROISILLE (algèbre)

4/ Pour toute demande concernant :

Inscription, désinscription, demande de justificatif d'inscription... Vous devez contacter le rectorat :

Monsieur Alain GARLAND alain.garland@ac-nancy-metz.fr

Pôle ingénierie, organisation, mise en oeuvre des formations, service pédagogique

Rectorat de la Région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz

9 rue des Brice - Rond-point Marguerite - CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex

Tél : 03 83 86 27 43

www.ac-nancy-metz.fr

5/ Afin de mettre à jour la liste des inscrits :

Merci d'informer le secrétariat de l'IREM de tout changement de situation.